



TRACT

Montreuil, le 25 janvier 2023

## RÉFORME DES RETRAITES

# L'ENCADREMENT RESTERA MOBILISÉ CONTRE UNE RÉFORME INJUSTIFIABLE

**L'ensemble des organisations syndicales représentatives appelle les cheminots à se mobiliser par la grève le 31 janvier 2023 contre le projet de réforme du gouvernement.**

**Derrière les éléments de langage, les analyses démontrent que tous les salariés, quels que soient leur statut ou leur collège, seront perdants.**

**Il faut agir pour porter un autre projet de société.**

### **SOYONS NOMBREUX À PARTICIPER AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES POUR DÉBATTRE DES SUITES À DONNER À NOTRE MOUVEMENT**

Le 19 janvier, près de 60 % des agents de maîtrise et 40 % de cadres ont agi par la grève.

Ils ont exprimé leur refus d'une réforme injuste et injustifiable.

Injuste, puisqu'elle consiste à faire payer aux salariés des efforts budgétaires de l'État, sans relation avec nos caisses de retraites, alors que celui-ci multiplie les exonérations afin de garantir un taux de rémunération des actionnaires des entreprises.

Injustifiable, puisque les régimes de retraite sont financés par nos cotisations et que la juste revalorisation des salaires sur une grille en reconnaissance des qualifications permettrait d'améliorer les prestations des régimes de protection sociale de tous les salariés.

**C'est pourquoi la CGT revendique la réouverture du régime spécial, quelle que soit l'entreprise pour les cheminots de la branche ferroviaire, et une CPA pour tous !**

### **LE GOUVERNEMENT PRÉTEND VOULOIR RECONNAÎTRE LA PÉNIBILITÉ. C'EST UN LEURRE !**

Cela ne créerait pas de nouveaux droits, les salariés seront toujours soumis à deux années supplémentaires d'activité et cela ne règlera pas la question du chômage pour les plus de 55 ans.

**La pénibilité ne serait basée que sur des critères physiques, justifiant d'en écarter l'encadrement qui aurait des conditions de travail « trop douces » :**

Combien de responsables hiérarchiques en établissement ne comptent plus leurs heures ?

Combien sont-ils à combler le manque d'effectif et à jongler avec les injonctions contradictoires ?

Des recrutements à la juste hauteur des besoins permettraient non seulement de répondre au véritable besoin d'un service public ferroviaire pour la population et respectueux de l'environnement, mais aussi d'améliorer les conditions de travail.



Cela permettrait de répartir la charge de travail, y compris des encadrants, et allègerait leur charge mentale dans l'organisation de la production.

Ces recrutements assureraient aussi de nouvelles ressources pour améliorer nos régimes de prévoyance et de retraite.

### **UNE RECONNAISSANCE DES CARRIÈRES LONGUES, MAIS PAS DES ÉTUDES**

Les techniciens et encadrants sont largement issus d'un parcours de formation, scolaire ou interne à leur entreprise. C'est ce temps de formation et/ou d'expérience qui leur permet de mettre en œuvre une technicité reconnue et d'organiser le travail de leurs équipes. Mais les années d'études ne sont pas reconnues comme des années d'activité ! Il est donc impossible à quiconque ayant dépassé le bac de rentrer dans un dispositif carrière longue.

### **LE PRÉSIDENT DE LA SNCF, FIDÈLE À LA LIGNE DU GOUVERNEMENT BORNE, CONTINUE D'ASSÉNER DE NOMBREUSES CONTREVÉRITÉS**

Les communications de la direction relaient des informations qui ne figurent dans aucun texte, en expliquant en amont qu'elles ne sont pas sûres, et en mélangeant conditionnel, futur et tampon avec point d'interrogation. Bref, c'est invérifiable et flou.

Il est faux de dire que cette réforme ne changera rien ! Sinon, pourquoi le gouvernement s'arcbuterait ?

C'était déjà leur principal argument lors de précédentes réformes, notamment du ferroviaire, à l'instar de l'actuelle menace de liquidation de Fret SNCF.

Et demain, filialisation de la holding (GIE), des services TER pour répondre aux appels d'offres ? la maintenance de l'infrastructure et des technicentres confiés au privé ?

**Le Gouvernement et la direction SNCF semblent vouloir profiter du contexte du conflit « retraite » pour passer en force sur la liquidation du service public ferroviaire. Et ce sera encore à l'encadrement d'essuyer les plâtres !**

### **C'EST INJUSTIFIABLE !**

La Fédération CGT des cheminots et son UFCM appellent les cheminots de tous collèges, toutes fonctions, quel que soit leur statut, à se mobiliser massivement dès le 31 janvier 2023.

**ENCORE PLUS NOMBREUX QUE LE 19 JANVIER, RETROUVONS-NOUS DANS LES CORTÈGES DES MANIFESTATIONS INTERPROFESSIONNELLES !**

### **ENSEMBLE, NOTRE VOIX EST PLUS FORTE !**

